

**DECISION N° 20230512_P_066
DU PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE
DE COMMUNES « LOIRE SEMENE »****Département de la
Haute-Loire****Arrondissement
D'YSSINGEAUX****Communauté de
Communes
LOIRE SEMENE****VU** le code général des Collectivités territoriales, article L 5211-10 alinéas 3 et 4,**VU** le procès-verbal de l'élection du Président et des Vice-Présidents en date du 04 juin 2020,**VU** la délibération n° 20221213_D_153 du Conseil Communautaire du 13 décembre 2022 portant sur les délégations du Conseil Communautaire au Bureau et au Président,**Commission : Aménagement du territoire, Environnement, Habitat et Tourisme :****Objet : Signature d'un contrat avec Alpes Contrôles pour la réalisation d'un diagnostic amiante et plomb avant travaux concernant le projet de création d'une salle dédiée à la pratique de l'escalade sur la commune d'Aurec-sur-Loire****Le Président,****N° 20230512_P_066****Décide**

De signer un contrat avec :

OBJET**ALPES CONTROLES
3 BIS IMPASSE DES PRAIRIES
ANNECY LE VIEUX
74940 ANNECY**

Pour la réalisation d'un diagnostic Amiante et Plomb avant travaux pour le projet de création d'une salle dédiée à la pratique de l'escalade sur la Commune d'Aurec-sur-Loire.

-Etude et diagnostic amiante : 400 € HT**-Etude et diagnostic plomb : 250 € HT****Montant total offre : 650.00 € HT****Tarif unitaire des analyses d'échantillons :****-Friables : 28 € HT****-Non friables : 38 € HT****Ce paiement pourra faire l'objet d'acomptes.**

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture
Ou sous-préfecture
Le :

Fait à LA SEAUVE SUR SEMENE, Le 12 mai 2023

Le Président

Frédéric GIRODET

